



# MARTOT



## COM . INFOS

Journal rédigé par les membres de la Commission Communication :

*Daniel CLOUSIER*

*Jean Paul COMBES*

*Josye COUTEAU*

*Thierry VALES*

*Jean Claude GOUJON*

*Agnès LARGEAU*

*Pascal TASSERY*

et imprimé sur le matériel de la mairie de Martot.

# ÇA S'EST PASSÉ À MARTOT ...



Les collectes de sang organisées les 1er août et 26 septembre 2012 par l'EFS-Normandie avec la collaboration de l'Association « Ti'Toine » ont permis d'accueillir respectivement 131 donateurs dont 10 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois puis 106 donateurs dont 10 accomplissaient ce geste pour la 1ère fois.

Sur l'ensemble des 4 collectes réalisées à Martot en 2012, ce sont 503 donateurs dont 30 nouveaux qui ont été accueillis.

Depuis 2002, 46 collectes de sang ont été réalisées à la salle des fêtes de Martot et 6889 donateurs ont été accueillis dont 585 nouveaux.

*1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.*

*10 000 dons de sang sont nécessaires par jour avec 500 en Normandie.*

*Il faut être âgé de 18 à 70 ans pour donner son sang.*

*Sur 12 mois, les femmes peuvent faire 4 dons et les hommes 6.*

## A noter sur votre agenda :

La prochaine collecte de sang est programmée pour le mercredi **5 décembre 2012**, à la salle des fêtes de Martot, de 10h à 13h et de 15h à 20h.

## **Dernière minute**

En raison des besoins prévisibles pendant les vacances scolaires de Noël, l'EFS organisera une collecte de sang dite « événementielle » le **vendredi 28 décembre 2012** à la salle des fêtes de Martot, de 10h à 13h et de 15h à 20h.

## MARTOT

Extrait du Journal d'Elbeuf du 27/09/2012

Visites publiques de la Société Parisienne des Sablières (SPS)

## Carrières à cœur ouvert

L'entreprise située dans la zone d'activité de Martot a ouvert ses portes aux visiteurs. Son objectif : sensibiliser le public à son activité et son souci de préserver l'environnement.

Ce week-end, la SPS (Société Parisienne des Sablières) de Martot-Criquebeuf a décidé de renouveler l'opération nationale de 2009 qui avait vu près de quatre cents personnes visiter l'exploitation, dont les rouages étaient explicités par un guide. Devant un tel succès, Thierry Jardel, le nouveau directeur ayant remplacé Aimé Holz, a décidé de renouveler l'opération.

Pourquoi trois ans après ? Cette année, en fait, les carrières SPS fêtent leur quarantième année.

### Forage, extraction, remise en état

La météo étant de la partie, les nombreux visiteurs ont beaucoup apprécié la visite qui leur était proposée samedi. La veille, les enfants des écoles et quelques VIP ont ainsi pu découvrir com-



Philippe Coudoulet, de l'ONF, explique comment est réimplantée la nature, aux côtés de Thierry Jardel.

ment la vingtaine d'employés du site extrayait de la terre et ses différents composants. Cette terre était envoyée vers les imposantes machines par des kilomètres de tapis, progressivement triée, nettoyée dans des trémies, pour être ensuite renvoyée là où elle avait été extraite.

L'argile est renvoyée sur le site par des tuyaux sous pression. Arrivée dans un bassin de décantation, l'eau s'éva-

pore et quelques cinq années plus tard, la nature reprend ses droits. Dans un souci « d'écoto-réaménagement », divers types de végétations ou de sites sont recréés. Responsable de l'Office national des Forêts (ONF), Philippe Coudoulet a expliqué son rôle dans le choix de remise en état du site. Même s'il est impossible de le replanter tel quel, les spécialistes veillent à replanter les essences adéquates pour une évolution

« naturelle ». Bien malgré lui, un oiseau a engendré une certaine discordance : l'œdicnème criard, oiseau migrateur, ayant sa zone de nichage dans la lande classée en Natura 2000. Il est appelé « oiseau de la discordance », car il retarde le contournement Est d'Elbeuf. Deux couples nichent ainsi à Martot, ainsi que l'indique la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), qui a participé à la visite guidée.

## **NOUVEAU à MARTOT**

**« Au gré des saisons »**

Vente de Légumes de notre production

Notre chalet est situé en plein champs à Martot entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Pont-de-l'Arche.

**JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :**

- Le lundi et le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00
- Le samedi de 11 h 00 à 13 h 00

Tél. : 06 71 97 80 70



# AU CONSEIL

## **VOIE D'ACCÈS A LA ZONE INDUSTRIELLE UZ DES CROCHETIERS DE LA COMMUNE DE MARTOT**

Le maire expose la nécessité de céder gratuitement une bande de terrain de la parcelle ZA 79 de la commune de Martot à la Communauté de Communes Seine Bord pour réaliser une voirie d'accès d'intérêt communautaire sur la zone UZ. La communauté de Communes Seine Bord nous communiquera l'emprise exacte de cette voirie afin de la borner.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité et charge le maire de signer tout document se rapportant à cette cession.

## **REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR DES OUVRAGES DE TELECOMMUNICATION**

Vu le décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif à la redevance d'occupation du domaine public non routier, droits de passage sur le domaine public routier et servitude sur les propriétés privés.

Considérant que pour l'installation ou l'exploitation des réseaux de télécommunications, les opérateurs interviennent sur le domaine public routier des collectivités locales et qu'à ce titre, la commune peut percevoir une redevance pour l'occupation du domaine public par les réseaux.

Le Conseil Municipal décide de fixer la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs pour l'année 2012 selon les tarifs suivants :

38.68 € le Km d'artère souterraine

51.58 € le Km d'artère aérienne

25.79 € le m<sup>2</sup> d'emprise au sol des installations

- de réviser ces montants annuels au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en application des dispositions de l'article R 20-53 du Code des postes et des communications électroniques.

## **ASSAINISSEMENT : MODIFICATION DE LA CONSOMMATION FORFAITAIRE D'EAU**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que les personnes qui n'ont pas de compteur d'eau ont une participation pour l'assainissement basée sur une consommation forfaitaire de 120 m<sup>3</sup>. Il leur expose que ce forfait semble surévalué et qu'il conviendrait de le diminuer.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de ramener le nouveau forfait à 60 m<sup>3</sup>.

## **ETUDE DIAGNOSTIC DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE**

La commune de Martot a décidé de réaliser un diagnostic permettant de quantifier les désordres en présence sur le réseau d'assainissement communal et de proposer un programme d'actions pour la réduction des eaux claires parasites permanentes.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité et à la majorité :

- approuve la proposition de Monsieur le Maire, suite à la procédure de consultation de bureau d'étude (article 28 du C.M.P.),

- décide d'attribuer le marché au bureau d'études SOGETI INGENIERIE pour un montant de 33.800,00 € HT pour la tranche ferme et à 6.925,00 € HT pour la tranche conditionnelle, soit 40.424,80 € TTC pour la tranche ferme et 8.282,30 € TTC pour la tranche conditionnelle ;

- autorise Monsieur le Maire à signer ce marché d'études, toutes les pièces s'y afférant et à solliciter les subventions auprès du conseil Général de l'Eure, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, et de tout autre organisme susceptible de financer cette opération (subventionnée à 70%).

# AU CONSEIL

## **TRAVAUX DE VOIRIE LOTISSEMENT SAINT AIGNAN**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est urgent de réaliser des travaux de voirie dans la résidence Saint Aignan.

Il rappelle que la participation de la commune est de 20% des dépenses.

Le conseil après en avoir délibéré, donne son accord à la réalisation de ces travaux.

## **ACCEPTATION DE SUBVENTION VERSEE PAR LA PREFECTURE**

Le Maire informe les Conseillers que le Ministère de l'intérieur a alloué à la commune une subvention de 450 € pour la réalisation des travaux d'éclairage public rue du Barrage.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte cette subvention.

## **TARIFS ET AIDES ANNEE 2013**

Le Conseil Municipal fixe les tarifs et les aides pour l'année 2013 :

- Location salle week-end : 260 €
- Location petite salle : 160 €
- Location vin d'honneur : 100 €
- Colis Noël Personnes Agées : 50 €
- Bons « combustibles » pour Personnes du 3<sup>ème</sup> âge : 120 €
- Bons scolaires (collège et lycée) : 35 €

Ces nouveaux tarifs sont votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe les Conseillers qu'un terrain est à vendre au Clos du Bec, le propriétaire souhaite le vendre 7 500 €, le Maire souhaiterait lui en proposer 7 000 €. Après réflexion le Conseil Municipal décide de reporter cette question à la prochaine réunion de conseil afin de pouvoir étudier les comptes auparavant.

Concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), François CHARLIER informe le Conseil Municipal que la procédure de modification devrait être simplifiée à partir de janvier 2013 ; il serait donc judicieux d'attendre le mois de janvier pour démarrer cette modification. De plus le Conseil Municipal souhaite que la modification soit effectuée après la signature de l'acte de vente des terrains situés sur la zone AU1, zone concernée par la modification.

Le Maire informe les Conseillers que l'aire de jeux située derrière la salle communale a été détériorée, un devis de remise en état a été demandé, mais il semblerait que les jeux eux-mêmes soient défectueux ; il convient donc, pour éviter tout accident, de faire retirer les jeux en attendant de prendre une décision définitive.

Une demande d'intervention sera demandée aux services techniques de la Communauté de Communes afin de résoudre le problème d'eaux pluviales sur le lotissement Saint Nicolas (MM. COFFRE, BERNARD, CARREAU).

Une demande à la SPS va être faite pour prévoir le changement du sable de l'aire de jeux de l'école pendant les vacances de la Toussaint.

Le Maire informe les Conseillers qu'il souhaiterait que le logement de fonction soit réhabilité, si les moyens financiers de la commune le permettent.

## **INFO DATES**

ARBRE DE NOËL : **vendredi 14 décembre 2012 à 18h15** « *Le souffleur de rêves : Sauvons la Planète* »

REPAS DES ANCIENS : **dimanche 17 mars 2013**

## **INFORMATIONS SUR LA FUSION CASE / CDC SEINE BORD**

**28 décembre 2011** : par arrêté, en date du 28 décembre 2011, le préfet de l'Eure a adopté le schéma départemental de coopération intercommunal du département de l'EURE.

La fusion CASE / CDC Seine Bord n'est pas prévue car la CDC Seine Bord a des finances saines et une population de 7 320 habitants. A partir de février 2012, les présidents des 2 communautés ont souhaité travailler en vue d'une fusion éventuelle, 4 à 5 réunions ont eu lieu pour voir les possibilités de rapprochement. Par délibération en date du 30 mai 2012, la Communauté de Communes Seine Bord a ainsi, à l'unanimité, décidé de ne pas demander la fusion avec la CASE dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 mais en 2014. Cette délibération a été envoyée à la sous-préfecture des Andelys pour être enregistrée le 6 juin 2012.

A ce jour, la sous-préfecture n'a pas infirmé cette délibération, comme elle en avait la possibilité dans les 2 mois après réception, donc cette délibération est toujours valable.

Par une délibération en date du 19 juin 2012, la commune d'Alizay, membre de la CDC Seine Bord, demande à Monsieur le Préfet d'adhérer à la CASE et de saisir la CDCI de l'Eure, la commune de Montaure, fait de même le 21 juin 2012. Le 6 juillet 2012, le point relatif à l'évolution des périmètres d'établissement à fiscalité propre non prévus aux SDCI et notamment entre la CASE et la CDC Seine Bord a été abordé. Au cours de cette réunion, Monsieur le Préfet de l'Eure a proposé de fusionner les 2 EPCI au 1<sup>er</sup> janvier 2013, il souhaitait même un vote de la CDCI mais n'a pu le faire suite à une remarque de Monsieur BOURDIN, sénateur, lui rappelant que ce vote, n'étant pas à l'ordre du jour, serait illégal, c'est pourquoi une prochaine réunion de la CDCI a été prévue début septembre 2012.

**Réunion du 13 septembre 2012** : avant cette réunion, la Communauté de Communes Seine Bord a adressée à Monsieur le Préfet un courrier lui expliquant les raisons pour lesquelles il ne pouvait être envisageable de fusionner avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, laissant ainsi un espace de temps pour réaliser un audit complet sur les 2 communautés, audit qui avait aussi été prévu par délibération du 30 mai 2012 et qui n'a jamais vu le jour.

La fusion CASE / CDC Seine Bord a été soumise à un vote des membres de la CDCI dont les résultats sont les suivants :

OUI : 24

NON : 15

Absentions : 1

Nuls : 1

# INFORMATIONS SUR LA FUSION

## CASE / CDC SEINE BORD

(suite de la page 5 bis)

Suite à ce vote, la décision de fusion peut intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2013 sous certaines conditions : le projet de fusion doit être soumis aux Conseils Municipaux des communes concernées et l'avis doit être favorable pour la moitié au moins de ceux-ci.

Quelques remarques : A ce jour,

Les communes ont 3 mois pour délibérer à partir du 19 septembre 2012.

La fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2013 est donc soumise au vote de leurs conseils municipaux. A ce sujet, « cerise sur le gâteau », les maires des communes concernées ont reçu un courrier de Monsieur Franck MARTIN, président de la CASE, dans lequel il les informe « *Cette nouvelle organisation territoriale représente un enjeu important. Je compte sur vous pour convaincre vos conseillers et conseillères municipaux pour délibérer favorablement. Et pour votre collectivité, je vous propose, si vous le désirez, et si vous souhaitez avoir plus d'informations avant de prendre votre décision, de me rendre devant votre conseil municipal accompagné de la direction générale de la CASE.* »

Chers Administrés, je vous rassure, vous avez élu vos conseillers municipaux qui sont capables de vous représenter sans se faire assister par le Président de la CASE.

Dans ce projet de fusion, il est regrettable que les habitants ne puissent pas prendre part au débat et ainsi exprimer leur avis sur des décisions aussi importantes qui conditionnent la vie de tous les jours. C'est pourquoi, je vous propose de me faire parvenir vos remarques concernant cette fusion à l'adresse e-mail de la mairie [martot.mairie@wanadoo.fr](mailto:martot.mairie@wanadoo.fr) ou par courrier directement dans la boîte aux lettres de la mairie.

Le Maire

Daniel LAFFILLÉ

### GLOSSAIRE

CASE : Communauté d'Agglomération Seine Eure

CDC : Communauté De Communes

CDCI : Commission Départementale de Coopération Intercommunale

SDCI : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

# AU PROGRAMME



N'oubliez pas le passage à l'heure d'hiver qui aura lieu dans la nuit du **dernier samedi d'octobre**.

Pour ceux et celles qui se posent à chaque fois la grande question lorsque vient le temps de changer l'heure : **On avance ou on recule ?**

**Voici la méthode : ...en OCTOBRE : Se termine par RE donc on REcule l'heure**

**...en AVRIL : Débute par AV donc on AVance l'heure**

*Il faut juste s'en souvenir ! C'est cool hein ??*

## Don du sang : calendrier 2013

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot les mercredis :

**13 mars 2013**

**15 mai 2013**

**31 juillet 2013**

**25 septembre 2012**

**11 décembre 2013**

horaires des collectes : 10h à 13h et 15h à 20h

N'oubliez pas de noter ces dates sur votre agenda pour les rendez-vous de générosité.

**6000 rendez-vous partout en France pour donner son sang.**

## Rendez-vous avec le père Noël

La municipalité de Martot va convier tous les enfants du village et leurs parents au spectacle de fin d'année « **Le souffleur de rêves : sauvons la Planète** » qui aura lieu à la salle des fêtes le

**vendredi 14 décembre 2012, à 18h.**

A l'issue du spectacle, le père Noël fera une apparition pour distribuer des friandises aux enfants; le verre de l'amitié sera offert aux parents.



### REPAS DU 3ème ÂGE



photo d'archives

Le repas annuel des anciens est fixé au **dimanche 17 mars 2013**

Les journées au profit du **TÉLETHON** se dérouleront le **1er week-end de décembre 2012.**

Monsieur le Maire présentera ses vœux aux habitants de la commune le **samedi 5 janvier 2013.** A cette occasion, l'Amicale en profitera pour tirer

**Les Rois.**

Une possibilité offerte aux nouveaux habitants pour faire connaissance avec les Martotais et Martotaises.

# AU PROGRAMME

## Marché de Noël

L'année 2012 sera pour notre commune, l'occasion d'accueillir son **12<sup>ème</sup> marché de Noël le samedi 24 novembre de 10h à 18h**. Ce n'est pas moins de vingt exposants qui viendront présenter leurs talents artistiques à la salle des fêtes. Venez nombreux apprécier foie gras, chocolats et confitures. Pour les adeptes de la décoration intérieure, linge de maison, cadres et bibelots, bijoux fantaisie, compositions florales, objets variés sur le thème de Noël seront les pièces recherchées pour trouver des idées cadeaux originales à bon prix.

*Pourquoi ne pas retrouver l'équipe organisatrice de cette charmante manifestation autour d'un vin chaud au stand de l'Amicale.*

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

photo  
d'archives



*Le dimanche 11 novembre, à 10h15, les habitants sont conviés à un rassemblement au monument aux morts pour rendre hommage aux anciens combattants de la 1<sup>ère</sup> guerre et aux victimes de tous les conflits.*

### BOURSE AUX JOUETS ANCIENS

La 5<sup>ème</sup> bourse aux jouets anciens aura lieu à la salle des fêtes de Martot le dimanche **20 janvier 2013 de 8h à 17h**.

Le bénéfice ira à l'Association « Ti'Toine ». Renseignements au 06.18.61.78.73 après 19h.

### LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les personnes qui ont mis une option sur la location de la salle en 2013 et qui ne sont pas en possession de la **fiche de couleur verte** confirmant la location sont priées de se présenter au plus tôt en mairie où ce document leur sera remis.

## EXPOSITION DE PEINTURES

Le week-end des **12 et 13 janvier 2013**, la municipalité et la commission culturelle organiseront la 28<sup>ème</sup> exposition de peintures à la salle des fêtes de Martot. Le thème retenu pour cette prochaine exposition devrait inspirer les artistes de la région puisqu'il s'agit de " **Les métiers d'hier et d'aujourd'hui** " .

### THÉÂTRE

2 troupes de théâtre se produiront à la salle des fêtes le **dimanche 25 novembre 2012 à 14h30**  
Entrée gratuite.

# ON EN PARLE

## NAISSANCE



Nous souhaitons la bienvenue à

**Batiste THENARD**

né à Mont Saint Aignan le 12 août 2012

dont les parents sont domiciliés 4 résidence Saint Nicolas



## Promotion du 14 juillet

Le diplôme d'honneur du travail

« échelon Argent »

a été attribué à :

**Denis DONNE**

**Sylvain PROTAIS**

**Pascal RENOULT**

Le diplôme d'honneur du travail

« échelon Vermeil »

a été attribué à :

**Denis DONNE**

**Sylvain PROTAIS**

**Félicitations aux récipiendaires**

## MARIAGES

le 1er septembre 2012

**Anne SANDRET et Laurent RAVET**

ont échangé leur consentement mutuel  
à la mairie Martot.

\*\*\*\*\*

le 15 septembre 2012

**Alicia BIHEL et Nicolas POINTEL**

ont échangé leur consentement mutuel  
à la mairie Martot.

\*\*\*\*\*

*Félicitations et vœux de bonheur  
aux Mariés*

## TARIFS ET AIDES ANNÉE 2013

Le Conseil fixe ainsi qu'il suit les tarifs et  
aides pour l'année 2013 :

Location salle week-end	: 260 €
Location petite salle	: 160 €
Location vin d'honneur	: 100 €
Colis Noël Personnes Agées	: 50 €
Bons « combustibles » pour	
Personnes du 3 <sup>ème</sup> Age	: 120 €
Bons scolaires (collège)	: 35 €
Cantine année scolaire 2012/2012	
tarif normal	: 2,88€
tarif réduit (non imposables)	: 1,75 €

## Sous préfecture Des Andelys

### Nouveaux horaires

Depuis le lundi 3 septembre 2012,  
l'accueil du public se fait du :

**lundi au vendredi de 9h à 12h.**

## CENTRE ANTIPOISON

Le Centre Antipoison interrégional change  
de N° de téléphone : 0800 59 59 59  
Appel gratuit

## CIMETIÈRE (rappel)

### Tarif des concessions

Concessions cinquantenaires	: 110 €
Concessions cinquantenaires (case de columbarium)	} 160 €
Concessions trentenaires	: 80 €

Tarifs applicables depuis le 1er août 2010

# ON EN PARLE

## RENTRÉE SCOLAIRE

L'Ecole accueille cette année 39 élèves ; 15 chez les « petits » avec Marie et 24 chez les « grands » avec Joëlle. Comme les années précédentes des intervenants sont prévus en musique, en anglais, en sports et en informatique.

Les enfants fréquenteront aussi la piscine d'Elbeuf.

A la cantine, les repas se font toujours en 2 services. Pendant que le 1<sup>er</sup> groupe mange, le 2<sup>ème</sup> groupe fait des activités encadrées par le personnel de la Communauté de Communes, puis on échange les groupes.



## DICTIONNAIRES POUR LES COLLÉGIENS

Lors du repas de fin d'année scolaire que la commune offre à tous les enfants de l'école, le Maire a remis un dictionnaire aux 6 élèves quittant l'école pour se rendre au collège :

Marie BAYEUX                      Tonylane LE RAT  
Gautier GANDOSI                  Tony MORLOCK  
Alioun KENNEL                      Loélia QUENNEVILLE

Voir la photo en page 29

### AIDE FINANCIERE POUR LA CANTINE DES ENFANTS DE MATERNELLE

La mairie vous rappelle que vous pouvez bénéficier d'une aide financière pour la cantine de vos enfants fréquentant une école maternelle.

Renseignements en mairie.



## HORAIRE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Voir les pages 20 & 21

## VACANCES SCOLAIRES 2012/2013

ZONE B : « Rouen »

**Toussaint :** samedi 27 octobre  
                  lundi 11 novembre  
**Noël :**       samedi 22 décembre  
                  lundi 7 janvier  
**Hiver :**      samedi 16 février  
                  lundi 4 mars  
**Printemps :** samedi 13 avril  
                  lundi 29 avril  
**Été :**        samedi 6 juillet

*Le départ a lieu après la classe et la reprise le matin des jours indiqués.*

## BOURSES DEPARTEMENTALES

Des informations concernant les bourses départementales pour les enfants fréquentant le collège, le lycée ou les établissements d'enseignement supérieur sont à la disposition des familles à la mairie.

# ON EN PARLE

## Éclairage public

Si vous constatez une défaillance d'éclairage public, veuillez avoir l'obligeance de le **signaler à la mairie avec le numéro du poteau concerné** afin de faire intervenir l'entreprise habilitée pour résoudre le dysfonctionnement constaté.

## TRAVAUX

**Mairie** : Les travaux de la mairie sont terminés y compris ceux du parking.



## L'union de la CASE et de la CDC Seine Bord

C'est décidé, en janvier 2013, la Communauté d'agglomération Seine-Eure et la Communauté de Communes Seine-Bord vont s'unir et former un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Jeudi dernier, au terme de la réunion qui a eu lieu à la préfecture d'Evreux, la commission départementale de la coopération intercommunale, présidée par Dominique Sorain, préfet de l'Eure a voté à la majorité la fusion des deux collectivités. Les élus de Seine-Bord partagés par cette alliance, auraient souhaité pour la plupart disposer d'une année supplémentaire afin d'éclaircir certains points concernant les services, le personnel, les finances... Mais, le choix des communes d'Alizay et de Montaure de rejoindre au plus vite la CASE a finalement accéléré le regroupement.

Au final, cette nouvelle collectivité comprendra 37 communes et près de 70 000 habitants.

Voir les informations de Monsieur le Maire de Martot en pages 4 bis & 5 bis.

## Liste électorale

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie, lors des permanences, pour se faire inscrire sur les listes électorales.



N'attendez pas le dernier jour !  
**(31 décembre 2012).**

Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## La chasse

Le mercredi 19 septembre, quelques chasseurs se sont réunis pour préparer l'ouverture de la chasse du dimanche 23 septembre 2012.



## Dégradations multiples

En juin, à St Nicolas, des résidents ont constaté que des fils de tension et des grillages de clôtures avaient été sectionnés.

Début août, l'aire de jeux des enfants située sur le terrain de la salle des fêtes a été détériorée ce qui l'a rendue inutilisable et pour des raisons de sécurité les jeux ont été démontés. Le panneau de réservation du terrain de tennis a également été vandalisé.

Le personnel de maintenance de l'éclairage public a signalé en mairie que le réverbère situé rue de la mairie, face à la salle des fêtes, avait été la cible de tirs à la carabine.

Des barrières de protection, mises en place à la station de relevage du tout à l'égout située en bordure de la RN 321, ont disparu.

**Diverses plaintes ont été déposées à la gendarmerie de Pont de l'Arche.**



# AMICALE ÉCHOS

## VOYAGE FAMILIAL : EN ROUTE POUR « BAGATELLE »

En ce 2 septembre, 42 adultes et 21 enfants sont partis pour le Parc de Bagatelle, près de Berck. L'Amicale apprécie cette destination de détente, puisque des sorties familiales ont déjà été organisées en 1981, 1984, 1987, 2001 et 2006, avec toujours le même succès.

L'Amicale avait même affrété 2 cars en 1984, 1987 et en 2001.

Un trajet sans problème, une météo bonne, des manèges à sensation, tout était réuni pour une bonne journée d'amusements et de plaisir. Tous les participants en ont bien profité et ont manifesté leur satisfaction à la présidente à l'issue de cette belle journée.

## Assemblée Générale :

Le vendredi 28 septembre, l'Amicale a tenu son assemblée générale à la salle des fêtes.

Après le rapport moral et financier, il a été procédé à l'élection des membres renouvelables du conseil d'administration. De nouveaux membres ont été élus.

Une proposition du calendrier d'activités a été présentée et sera validée lors de la réunion de l'élection des membres du bureau et de la composition des commissions.

## **Les Rois**

L'Amicale vous propose de venir tirer gratuitement "Les Rois"

le samedi 5 janvier

## **VOYAGES ADULTES**

Aucune date déterminée pour **2013**.  
Actuellement, des projets sont en cours d'études.

## **Marché de Noël**

**du 24 novembre 2012**

L'Amicale participera à cette activité avec son traditionnel vin chaud  
(à consommer avec modération).

## **Calendrier des activités 2012-2013**

**Samedi 3 novembre 2012 :**

Coinchée et Dominos 20h30

**Dimanche 25 novembre 2012 :**

Théâtre à 14h30

**Samedi 5 janvier 2013 :**

Les Rois

Coinchée et Dominos 20h30

**Dimanche 3 février 2013 :**

Loto

**Samedi 16 février 2013 :**

Soirée « culinaire » St Valentin

**Jeudi 9 mai 2013 :**

Foire à Tout

**Samedi 11 mai 2013 :**

Sport-détente & Soirée pique-nique

**Vendredi 31 mai 2013 :**

Fête des voisins

**Dimanche 1er septembre 2013 :**

Voyage familial

**Vendredi 4 octobre 2013 :**

Assemblée générale à 18h30

**Dates à déterminer :**

Randonnées pédestres

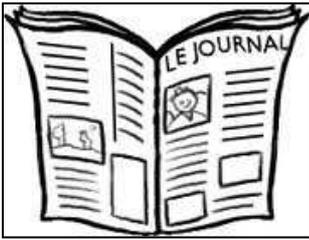
Voyage adultes

Spectacles

## **ACTIVITÉS PERMANENTES**

Activités	Fréquences	Horaires	Contact
Couture	tous les mardis	16h à 18h	Édith DEBOOS
Broderie - Point compté	le 2ème et 4ème jeudi	16h à 18h	Édith DEBOOS
Cuisine	le 2ème lundi de chaque mois	18h30 à 20h30	Martine DAUTRESME

# INFOS DE L'ÉCOLE



**Les informations sont écrites par la classe des grands sur les ordinateurs de l'école.**

## **Visite à la carrière SPS**

Vendredi 21 septembre 2012 nous sommes allés à la carrière de la SPS.

Dans un stand une dame nous a expliqué ce que mangeaient les animaux et si ils étaient herbivore, carnivore ou omnivore.



Ce stand sert à apprendre ce que mange les animaux qui vivent à la carrière . Pour nous faire comprendre plus facilement elle nous a fait faire un jeu sur le régime alimentaire des animaux.

Les règles du jeu était très simple. On devait prendre une étiquette avec soit un animal soit de la nourriture. Si c'était un animal on le collait à côté de ce qu'il mange et si c'était de la nourriture on la mettait là où on savait si on ne savait pas la dame nous aidait.

J'ai appris la nourriture de certains animaux alors que je ne savais pas ce qu'ils man-

## **Nettoyons la nature**

Nous avons participé à une matinée pour la nature.

Avant de partir, on a mis des tee-shirts écrits : nettoyons la nature.

On avait aussi des gants pour ne pas se couper quand il y a des bouts de verre, des sacs plastiques.

On a été au bord de la l'Eure.

On avait plusieurs sacs : un sac pour le métal un sac pour les plastique...

Il y avait plein de déchets, des bouteilles, des papiers, des cartons... on a tout ramassé et tout trié.

On est rentré après avoir fait un grand tour. Après on a enlevé les tee-shirts et les gants, on les a gardés.

On a participé à nettoyons la nature pour l'environnement, pour garder notre village propre.



# INFOS DE L'ÉCOLE suite

## **J'aurais une grande boîte : CE2**

J'aurais une grande boîte pleine d'amitié pour les jours sans copains

J'aurais une grande boîte pleine de vacances pour les jours d'école

J'aurais une grande boîte pleine de gentillesse pour les jours de méchanceté

J'aurais une grande boîte pleine de récréation pour les jours d'école

J'aurais une grande boîte pleine d'amour pour les jours de dispute

J'aurais une grande boîte pleine de bonheur pour les jours de malheur

J'aurais une grande boîte pleine de travail pour les gens au chômage

J'aurais une grande boîte pleine de calme pour les jours où on crie

J'aurais une grande boîte pleine de jours

## **Jouons avec les rimes : groupe des CE2**

Un, deux, trois  
Je fais un choix  
Quatre, cinq, six  
J'apprends le tennis  
Sept, huit, neuf  
J'ai une équipement neuf

Un, deux, trois  
Je rentre chez moi  
Quatre, cinq, six  
Cueillir des épices  
Sept, huit, neuf  
Ramasser un œuf

Un, deux, trois  
Je casse une noix  
Quatre, cinq, six  
Je vends des cerises  
Sept, huit, neuf  
J'ai croisé un bœuf

Un, deux, trois  
Je vais chez François  
Quatre, cinq, six  
Il y a son fils  
Sept, huit, neuf  
Son fils s'appelle Titeuf

Un, deux, trois  
Je vais chez François  
Quatre, cinq, six  
Vendre des saucisses  
Sept, huit, neuf  
Et lui vendre un œuf

# AU PROGRAMME DE LA CDC-SB ...



## Les automnales du château Le monde des champignons

Les 20 et 21 octobre 2012  
Château de Martot

Rencontre avec les mycologues / tri de votre cueillette :  
Samedi 20 octobre de 14 h à 18 h  
Dimanche 21 octobre de 9 h à 18 h

### Conférences

**Samedi 20 octobre 17 h :**

*Regards sur la biodiversité.*

Par Alain Delannoy, délégué régional de la Société mycologique de France.

**Dimanche 21 octobre, 17 h :**

*Les champignons : les connaître et les reconnaître.*

Par Loïc Gélard, Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie.

Lieu : Château de Martot

Durée : environ 1 h par conférence

Renseignements : 02 35 81 10 30

Manifestation organisée par la Communauté de communes Seine-Bord, l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie et la Société mycologique de France.

Avec le partenariat de Haute-Normandie Nature Environnement, Evreux Nature Environnement et l'Association des usagers des forêts d'Evreux et des environs.

Russule jaune et blanche (*Russula ochroleuca*) - Photo : L. Gélard/Arehn

Imp. Copie Plus à Rouen

**Les automnales du château**

**Le monde des champignons** les 20 et 21 octobre 2012

Exposition, conférences, tri de votre cueillette :  
samedi 20 de 14 h à 18 h, conférence à 17 h,  
dimanche 21 de 9 h à 18 h, conférence à 17 h.

Château de Martot  
rue de la Mairie

Renseignements :  
02 35 81 10 30

Entrée libre

Manifestation organisée par la Communauté de communes Seine-Bord, l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie et la Société mycologique de France. Avec le partenariat de Haute-Normandie Nature Environnement, Evreux Nature Environnement et l'Association des usagers des forêts d'Evreux et des environs.

## Vacances de la Toussaint

### Stages sportifs :

ouverture du 29 octobre au 9 novembre mais **fermé le vendredi 2 novembre**

- Stage aventure du 29 au 31 octobre : spéléologie, randonnée pédestre, tir à l'arc et sarbacane

- Stage multisports du 5 au 9 novembre : accrobranche, kin-ball, football, badminton et teck.

### Les Fripouilles :

ouverture du 29 octobre au 9 novembre

- Thème : « Frisson et chair de poule »

- Au programme : Parcours motricité nocturne, cuisine, jeux sur les 5 sens, création de monstres, boum d'halloween...

### Le Garage :

ouverture du 29 octobre au 9 novembre les après-midi **fermé le 2 novembre**

- Programme en fonction des demandes des jeunes

## Vacances de Noël

Les centres de loisirs seront ouverts :

- du 24 décembre au 4 janvier y compris le 24 et le 31 mais fermeront plus tôt sur ces deux jours (16h30)

- Les centres de loisirs des Damps et Montaure seront ouverts du 24 décembre au 28 décembre, pour le moment fermeture semaine 1.

Renseignements au tél : 02 35 81 13 37

# ÇA S'EST PASSÉ À LA CDC-SB ...

## Service jeunesse : bilan été 2012

### LES FRIPOUILLES

Une moyenne de 40 enfants par jour se sont retrouvés chez Les Fripouilles cet été.

En juillet, les lieux se sont transformés en village vacances, offrant aux jeunes estivants de nombreuses animations créatives, ludiques et sportives dans une joyeuse ambiance. En août, Giliane et sa bande ont concocté un programme très original sur le thème « même pas peur », de multiples jeux et défis très rigolos ont été proposés pour le plus grand plaisir des aoûtiers. Ces vacances ont aussi été ponctuées de sorties et de visites : parc de la Sauvage, Ferme au fil des saisons, cinéma, balade en mer, parcs d'attractions... Pour tout savoir sur l'équilibre alimentaire, une diététicienne a animé un atelier cuisine, permettant aux enfants de découvrir des aliments peu connus et initier leur palais à de nouvelles saveurs. Enfin, des soirées avec les familles à la fin de chaque session ont démontré le plaisir des enfants, des parents et des équipes d'animations à se retrouver et partager de bons moments ensemble.



### LES ADOS

Une participation mitigée cet été.

Malgré une mobilisation des animateurs et un programme attractif, on note en effet une baisse sensible des jeunes à se rendre à la structure du « Garage » pendant l'été. Bien qu'un ramassage soit toujours assuré dans toutes les communes, on constate que les jeunes des Damps, de Montaire et de Tostes ne s'y sont pas rendus, la majorité venant d'Alizay et d'Igoville. En outre, les deux séjours proposés en juillet ont enregistré une hausse de 36%. Début juillet, 15 jeunes sont partis à La Palmyre dans un camping 4 étoiles avec parc aquatique et animations.



Sous un généreux soleil, ils ont profité pleinement des nombreuses activités : baignade, balade en mer, visite du zoo de la Palmyre... De retour à Alizay, ils sont allés au bowling, au cinéma, à la piscine, à la pêche..., ont participé à de nombreux tournois sportifs ainsi qu'à des ateliers cuisine et ateliers manuels... Le camp itinérant a rassemblé 15 jeunes, en plusieurs étapes, ils sont allés jusqu'à Houlgate où ils ont pu se baigner et s'initier au char à voile.

### LES STAGES SPORTIFS

Les sportifs au rendez-vous de l'été.

Pour répondre à la demande des enfants et des familles, cette année le service jeunesse a proposé 8 stages sportifs, contre 4 l'an dernier. Avec une moyenne de 20 enfants par jour accueillis au gymnase d'Alizay, les organisateurs peuvent se satisfaire de cette initiative. Entre les sports collectifs et individuels, les stages nautiques et les stages aventures, chaque enfant a pu facilement trouver le sport le mieux adapté à ses attentes.

# NET . INFOS

## **LA GOOGLE BOX, ENFIN !!!**



Dans les prochains jours, Sony va lancer en France la GOOGLE BOX, un petit boîtier pour connecter son téléviseur à internet et ainsi accéder à des dizaines de services.

Annoncée, ajournée, puis confirmée : la GOOGLE BOX arrive enfin en France. Et c'est Sony qui la fabrique et en assure la commercialisation. La GOOGLE BOX c'est un petit boîtier branché sur votre réseau internet. Il se connecte en HDMI sur votre téléviseur (on lui raccorde directement un décodeur canal+ sur son entrée HDMI-In) et se pilote avec une télécommande gyroscopique avec pointeur.

Particularité : celle-ci est double face. Sur la première, différentes touches pour accéder aux fonctions essentielles du téléviseur, ainsi qu'un pavé tactile pour naviguer sur internet. Sur la seconde, un clavier alphanumérique pour effectuer des recherches. Car le but de la Sony GOOGLE BOX est bel et bien de connecter nos télés au web ; La fonctionnalité n'est pas nouvelle : les box des opérateurs le font depuis longtemps, au même titre que les téléviseurs connectables apparus il y a 3 ans. Néanmoins, le petit boîtier (vendu moins de 200 euros) a de quoi séduire les possesseurs d'une télé non connectée, d'un téléviseur ancien, voire d'un écran d'appoint.

Au programme de la GOOGLE BOX, c'est aussi l'univers de GOOGLE qui s'ouvre à vous. Sitôt l'appareil en fonction, l'interface affiche les applications téléchargées par l'utilisateur sur GOOGLE PLAY, le store de GOOGLE, ainsi qu'une barre horizontale (en bas de l'écran) pour un accès immédiat à toutes les applications : Live TV, You Tube, Google Play, Google Chrome.

Egalement accessible le Sony Entertainment Network, la plate-forme de téléchargement de contenus de Sony (musique, VOD, jeux) désormais bien connue des possesseurs de consoles de jeux PS3.

Du côté du pur divertissement télévisuel, Sony et sa GOOGLE BOX ont passé un accord avec Pluzz, la plate-forme de TV REPLAY du groupe France Télévision dont la plupart des émissions deviennent instantanément accessibles. M6 replay, partenaire de Sony depuis des années, reste disponible... mais, par le biais du SEN. Autres marques faisant partie de l'aventure : Daily motion (le You tube à la française), mais aussi des applications telle Life-Style. Avec ses reportages autour du monde de la maison et de la décoration, elle propose des versions enrichies de ses vidéos : chaque objet vu dans un sujet dispose d'une fiche signalétique pouvant être affichée à tout moment. Prochainement, on pourra commander en ligne et profiter d'une promotion. C'est le début du T-Commerce (commerce par le biais du téléviseur sans passer par une émission de Téléshopping !

Début 2013, Sony intégrera directement ce concept au cœur d'un lecteur Blu-ray. C'est également en 2013 que LG sortira sa 55G2, une GOOGLE TV qui ne nécessitera pas de boîtier externe.

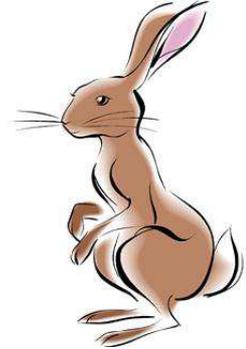
Selon Sony, moins de 10 /100 des foyers français seraient équipés d'un téléviseur connectable à la date d'aujourd'hui.

# C'EST MEILLEUR CHEZ LA VOISINE

## TERRINE DE PÂTÉ DE LIÈVRE OU DE LAPIN

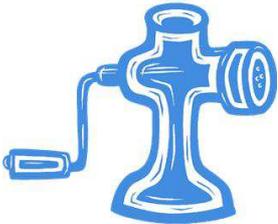
### Ingrédients :

- 500 gr de chair de lièvre ou de lapin,
- 600 gr de gorge de porc,
- 2 œufs, 1 gousse d'ail, 1 échalote, 1 carotte,
- 1 petit oignon, thym, 10 gr de sel fin,
- 5 gr de poivre moulu et quelques grains de poivre,
- 5 cl de cognac, 1 feuille de laurier, barde de porc.



### Préparation :

- 1) Désosser le lièvre ou le lapin la veille.
- 2) Mettre la viande à mariner, 1 bouteille de vin rouge, 1 oignon, 1 carotte, 2 clous de girofle et quelques grains de poivre.
- 3) Le lendemain, hacher ensemble la gorge de porc et la viande de lièvre ou de lapin.
- 4) Hacher finement et ensemble l'ail, l'échalote et l'oignon.
- 5) Bien mélanger le tout : viande, cognac, oignon, ail, échalote, sel, poivre, œufs et le thym égrené.
- 6) Chemiser la terrine de cuisson d'une barde de porc.
- 7) Remplir la terrine avec le mélange obtenu.
- 8) Cuire à four moyen pendant 2 heures (thermostat 5/6 soit environ 180°).



Pour vérifier si la cuisson est terminée, piquer une aiguille au centre de la terrine. L'aiguille doit ressortir chaude sur tout sa longueur.

Les petits trucs de la cuisinière :

Ne hacher que la moitié de la viande de lièvre ou de lapin et découper le reste en lanières (filets) et les disposer au milieu de la terrine, afin de les retrouver.



Le sommelier vous conseille de déguster le pâté avec du beaujolais.



*Bon appétit.  
Fernand*

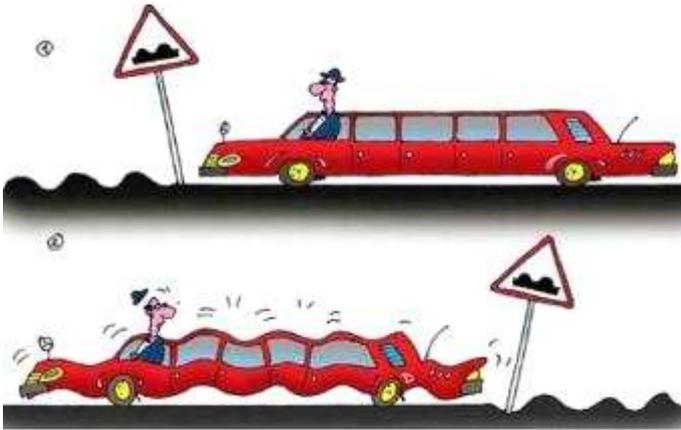
## Mairies de votre département délivrant des passeports biométriques

Nom	Adresse
Mairie de EVREUX	PLACE DU GENERAL DE GAULLE - 27000 EVREUX
Mairie de VAL DE REUIL	70 RUE GRANDE - BP 604 - 27100 VAL DE REUIL
Mairie de LE NEUBOURG	PLACE FERRAND - 27110 LE NEUBOURG
Mairie de PACY SUR EURE	PLACE RENE TOMASINI - 27120 PACY SUR EURE
Mairie de VERNEUIL SUR AVRE	ROND-POINT DE LA VICTOIRE - 27130 VERNEUIL SUR AVRE
Mairie de GISORS	QUAI FOSSE AUX TANNEURS - BP 82 - 27140 GISORS
Mairie de ETREPAGNY	1 rue du Maréchal Foch - BP 11 - 27150 ETREPAGNY
Mairie de BRETEUIL SUR ITON	Rue Huckelhoven - BP 1 - 27160 BRETEUIL SUR ITON
Mairie de CONCHES EN OUCHE	Impasse de l'Hôtel de Ville - 27190 CONCHES EN OUCHE
Mairie de VERNON	PLACE BARETTE - BP 903 - 27207 VERNON Cédex
Mairie de SAINT ANDRE DE L'EURE	PLACE GAMBETTA - 27220 SAINT ANDRE DE L'EURE
Mairie de DAMVILLE	51 RUE SYLVAIN LAGESCARDE - 27240 DAMVILLE
Mairie de RUGLES	2 RUE DES FORGES - 27250 RUGLES
Mairie de BERNAY	PLACE GUSTAVE HEON - 27300 BERNAY
Mairie de NONANCOURT	31 RUE HIPPOLYTE LOZIER - 27320 NONANCOURT
Mairie de LA BARRE EN OUCHE	PLACE DE LA MAIRIE - 27330 LA BARRE EN OUCHE
Mairie de FLEURY SUR ANDELLE	1 PLACE DE LA REPUBLIQUE - 27380 FLEURY SUR ANDELLE
Mairie de LOUVIERS	19 RUE PIERRE MENDES France - BP 621 - 27400 LOUVIERS
Mairie de PONT AUDEMER	2 PLACE VERDUN - BP 429 - 27500 PONT AUDEMER
Mairie de BOURGTHEROULDE INFREVILLE	Place Jacques Rafin - 27520 BOURGTHEROULDE INFREVILLE
Mairie de EZY SUR EURE	1 rue Octave Lenoir - BP 53 - 27530 EZY SUR EURE
Mairie de GAILLON	2 RUE DU GENERAL DE GAULLE - BP 16 - 27600 GAILLON
Mairie de LES ANDELYS	AVENUE GENERAL DE GAULLE - 27700 LES ANDELYS
Mairie de BRIONNE	RUE DE LA SOIE - BP 110 - 27800 BRIONNE

Site à consulter pour tous les renseignements (lieux de délivrance, pièces à fournir, tarifs...)

[http://www.ants.interieur.gouv.fr/tes/geoloc-mairies?id\\_virt=2200](http://www.ants.interieur.gouv.fr/tes/geoloc-mairies?id_virt=2200)

... Et vous trouvez ça drôle ?



Quelques perles journalistiques :



**MOTS CROISES** par Monique CAILLOU

**Horizontalement :**

- 1 - n'a pas de problème de logement
- 2 - bien utile
- 3 - serais précurseur
- 4 - bleu d'un pro
- 5 - groupe de 12 – jette un froid
- 6 - jaillit d'un cercle – est bornée
- 7 - bons pour les salades
- 8 - n'éclaire pas

**Verticalement :**

- A - subtilise
- B - beau thym
- C - chauffe à la chandeleur
- D - face - amusé
- E - l'oiseau ? – peu propice au maraîchage
- F - pas bien vif
- G - chauffe les étiquettes – en queue de queue
- H - allumait le feu

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

solution des mots croisés en page 26

# Horaires de transport autocar

Ligne **120**  
VTNI

**Horaires hiver 2012/2013**  
Valable du 27 août 2012 au 6 juillet 2013

## LOUVIERS → ELBEUF

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Lun à Sa	Me	Me	Lun, Ma, Je, Ve			
Période de validité	PS ▲	PS	PS	PS	PS	PS	PS ▲
MARTOT / Les Fiefs	7:24						
MARTOT / arrêts de bus - village	7:25						
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF / Collège	7:35						
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF		13:24			17:20		18:22
CAUDEBEC-LES-ELBEUF / L. Michel		13:28			17:25		18:28
ELBEUF / Prévert		13:37					
ELBEUF / Champ de Foire	7:48	13:42			17:30		18:33

## ELBEUF → LOUVIERS

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Lun à Sa	Me, Sa	Lun à Sa	Lun, Ma, Je, Ve	Me	Me, Sa	Lun, Ma, Je, Ve			
Période de validité	PS ▲	PS ▲	PS ▲	PS ▲	PS ▲	PS	PS	PS	PS ▲	PS ▲
ELBEUF / Champ de Foire	6:45					12:45		17:20	18:10	
ELBEUF / Prévert	6:50					12:50		17:25	18:00	
CAUDEBEC-LES-ELBEUF	6:57					12:55		17:30		
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF	7:02					13:00		17:35		
SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF / Collège					12:15		16:45			
MARTOT / arrêts de bus - village					12:30		17:00			
MARTOT / Les Fiefs					12:31		17:01			

### Légende



▲ Communes desservies dans un ordre différent

PS : Période scolaire

Merci de vous présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage.

Pensez à faire signe au conducteur et à préparer votre monnaie.

**Ne circule pas les dimanches et jours fériés.**

# Ligne 390 VTNI

## Horaires de transport autocar

# Horaires hiver 2012/2013

Valable du 27 août 2012 au 6 juillet 2013

### EVREUX → LOUVIERS → PONT DE L'ARCHE → ROUEN

Jours de fonctionnement	Lu à Ve	Lu à Sa	Lu à Ve	Sa	Lu à Ve	Sa	Lu à Ve	Lu à Ve	Sa	Lu à Ve	Sa	Lu à Ve	Me	Sa	Me	Sa	Me	Sa	Lu à Sa	Me	Sa	Lu, Ma, Je, Ve	Me	Sa	Lu, Ma, Je, Ve	Sa	Lu à Ve	Lu, Ma, Je, Ve	Lu à Ve	Dim & Férié										
Période de validité	PS VS	PS VS	PS VS	PS	PS	PS	PS ▲ PS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS	PS	PS	PS	PS	PS	PS VS	PS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS										
PONT DE L'ARCHE / Mairie	6:35	7:20	7:30	(*)				9:10	9:52	10:02	10:59	11:25	12:50						12:10	12:45	12:45	14:20	13:51	14:19	14:19	14:35	13:55	16:20	15:45	17:29	16:35	17:30	17:40	17:42	18:30	18:56	19:42	19:45	10:55	17:47
PONT DE L'ARCHE / Collège				7:50															12:15									16:40												
ALIZAY / Arrêt de Bus	6:39	7:26								9:58	10:08	11:04	11:31	12:56								14:25	13:56	14:25	14:41	16:24	17:35		17:36	17:50	18:36					19:47		11:01	17:51	
IGOVILLE / Rue du 8 mai	6:41	7:29								10:01	10:11	11:07	11:35	12:59								14:30	13:59	14:28	14:44	16:27	17:38		17:40	17:55	18:40					19:50		11:03	17:53	
LES AUTHIEUX SUR LE PORT ST OUIEN / Mairie	6:46	7:33								10:05	10:15	11:11	11:40	13:03								14:03	14:32	14:48	16:31	17:42									19:54		11:06	17:56		
CRIQUEBEUF SUR SEINE / RD 313																						12:50	12:50		14:25															
CRIQUEBEUF SUR SEINE / Eglise			7:40	7:45						9:17														14:00	16:10	17:00		17:50							19:02		19:50			
MARTOT / Arrêt de Bus - RD 321			7:45	7:50						9:21													14:30	14:05	16:15	17:05		17:55							19:07		19:55			
CAUDEBEC-LES-ELBEUF / Arrêt de Bus			7:50	7:55						9:28														14:10	16:17	17:07		18:00							19:10		20:00			
ELBEUF / Eglise St Jean			8:00	8:05						9:37													14:35	14:15	16:20	17:10		18:05						19:15		20:05				
LES AUTHIEUX SUR LE PORT ST OUIEN / Arrêt de Bus	6:50	7:37								10:09	10:19	11:15	11:44	13:07									14:07	14:36	14:52	16:36	17:46								19:58		11:10	18:00		
BELBEUF / St Adrien	6:53	7:40								10:12	10:22	11:18	11:47	13:10									14:10	14:39	14:55	16:39	17:49								20:01		11:14	18:04		
ROUEN / Halte Routière	7:15	8:05								10:30	10:40	11:30	12:00	13:25									14:25	15:00	15:15	17:00	18:10							20:15		11:30	18:20			

### ROUEN → PONT DE L'ARCHE → LOUVIERS → EVREUX

Jours de fonctionnement	Lu à Sa	Lu à Ve	Sa	Lu à Sa	Lu à Ve	Lu à Sa	Lu à Ve	Lu à Sa	Me	Sa	Lu à Ve	Me	Sa	Me	Lu à Ve	Lu, Ma, Je, Ve	Sa	Lu, Ma, Je, Ve	Lu à Ve	Lu à Ve	Lu, Ma, Je, Ve	Lu à Ve	Lu à Sa	Dim & Férié						
Période de validité	PS	PS	PS	PS VS	PS VS	PS	VS	PS VS	PS	PS	PS VS	PS	PS	PS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS	PS VS						
ROUEN / Halte Routière			6:30	6:30				6:45			9:10				11:30	12:35	13:00	14:50		15:15	16:00			17:25	18:30	10:00	18:30			
BELBEUF / St Adrien			6:42	6:42				6:58			9:23				11:43	12:48	13:13	15:03		15:30	16:15			17:40	18:43	10:10	18:40			
LES AUTHIEUX SUR LE PORT ST OUIEN / Arrêt de Bus			6:45	6:45				7:01			9:26				11:46	12:51	13:16	15:06		15:33	16:18			17:45	18:48	10:13	18:43			
ELBEUF / Eglise St Jean	6:20				6:50	6:50		7:20							12:45				15:10	15:40	16:10	17:15		18:10						
CAUDEBEC-LES-ELBEUF / Arrêt de Bus					6:54	6:54		7:24							12:47				15:14	15:42	16:17	17:21		18:17						
MARTOT / Arrêt de Bus - RD 321	6:27				6:58	6:58		7:28							12:50				15:18	15:45	16:22	17:26		18:23						
CRIQUEBEUF SUR SEINE / Eglise					7:04	7:04		7:35							12:55				15:24	15:50	16:25	17:30		18:27						
CRIQUEBEUF SUR SEINE / RD 313	6:29																													
LES AUTHIEUX SUR LE PORT ST OUIEN / Mairie			6:50	6:50				7:10			9:31				11:50	12:55	13:20	15:10		15:35	16:20			17:49	18:50	10:17	18:47			
IGOVILLE / Rue du 8 mai			6:54	6:54				7:19			8:25	9:35			11:54	12:59	13:24	15:14		15:38	16:23			17:53	18:54	10:20	18:50			
ALIZAY / Arrêt de Bus			6:57	6:57				7:22			8:28	9:38			11:57	13:02	13:27	15:17		15:40	16:25			17:56	18:57	10:22	18:52			
PONT DE L'ARCHE / Mairie	6:35		7:03	7:03	7:15	7:15	7:28	7:48			8:33	9:43			12:02	13:07	13:05	13:32	15:22	15:35	15:45	16:00	16:32*	16:35	17:35	18:03	18:35	19:02	10:28	18:57
PONT DE L'ARCHE / Collège								7:50																						

#### Légende

PS : Période scolaire - VS : Vacances scolaires

- 1 : Correspondance à Pont de l'Arche pour se rendre à Base de Poses et/ou à Evreux.
- (\*) : Commune desservie à la demande.

▲ Communes desservies dans un ordre différent

Merci de vous présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage. Pensez à faire signe au conducteur et à préparer votre monnaie.  
**Les correspondances SNCF sont données à titre indicatif.**

Dans la continuité de nos évocations professionnelles Martotaises, ce trimestre nous vous présentons le métier d' :

## ACTRICE

Pour ce faire nous avons rencontré *Elisabeth SELLIER* plus connue dans le milieu théâtral sous le nom d'*Elisabeth BOVÉ*.



Née en 1953 à Saigon, de parents Français, c'est à l'âge de 9 ans que résidente au Liban, elle joue dans son premier film, « *Le petit étranger* », dans lequel elle tient un rôle de princesse. Le film fut primé à Cannes.

Quelques années plus tard, adolescente, elle jette l'ancre au Havre. Accaparée par ses études et quelque peu perdue dans cette nouvelle ville, ses velléités d'actrice s'estompent. Malgré tout, sur la suggestion de sa mère elle intègre le conservatoire de la ville.

*- Adolescente, ma chambre était tapissée de posters de Gérard Philippe, dont j'étais amoureuse, comme beaucoup de jeunes filles de cette époque. Ma mère pensa que le théâtre me serait d'un grand secours pour rompre mon isolement et pour m'ouvrir aux autres. J'étais très timide. C'est d'ailleurs un point commun à nombre de comédiens. Le théâtre est souvent une forme de thérapie contre la timidité.*

Et cela marche ! Avec trois amis, qui ont envie comme elle d'aller plus loin, ils fondent « *La compagnie des strapontins* ». Leur pièce de Max Jacob sur une musique d'Erik Satie reçoit un accueil très favorable. C'est le départ de tous les espoirs.

*-Je me voyais déjà célèbre, les portes des théâtres s'ouvrant devant moi. A 17 ans tous les rêves sont permis.*

Mais les parents d'Elisabeth, désirent qu'elle passe son bac. Pour ce faire direction Rouen.

Qu'à cela ne tienne, elle en profite pour entrer au conservatoire de la ville, dont le statut régional est plus prometteur que celui du Havre. Ironie du sort, en 1973, « *la compagnie des strapontins* », est choisie par la maison de la culture du Havre pour apporter la culture à tous. *-C'était l'ère de la décentralisation. Nous pouvions tout faire pour peu que nous intervenions pédagogiquement dans les écoles. Les crédits alloués étaient suffisamment conséquents, pour nous permettre d'être rémunérés au mois, comme des salariés, ce qui est impensable de nos jours. Durant 3 ans, nous avons joué du « Rabelais » en vieux Français, du « Steinbeck », des pièces engagées comme « Vietnam victoire » et quelques commandes de la maison de la culture. C'était l'époque dorée.*

La lassitude, les conflits internes, font se séparer les membres de la compagnie. Chacun part faire son chemin. De son côté, *Elisabeth* appréhende divers rôles au sein de multiples compagnies, avec lesquelles elle sillonne la France, déclamant sa prose aussi bien dans des festivals prestigieux comme celui d'Avignon, de Lyon, de Paris, de Reims, de Tours mais également dans des zones rurales où les seules comédies qui se jouent sont humaines.

La décentralisation était encore effective. C'est ainsi que dans sa carrière, elle eut le plaisir d'interpréter « *La terre au ventre* », une pièce tragico-comique sur la reconnaissance des femmes en milieu agricole, à une époque où les épouses d'agriculteurs n'avaient aucun statut légal.

*-Quand nous arrivions l'après midi dans des villages d'une centaine d'âmes, nous pensions que nous allions faire un four. Et le soir, oh miracle, la salle était pleine de ces femmes venues applaudir ces comédiennes qui osaient parler de leur condition.*

Après ces années dorées, c'est le retour à Paris et les difficultés qui commencent.

*- Paris est un miroir aux alouettes. Pendant les répétitions je n'étais pas payée. Pour décrocher un rôle parfois précaire, il fallait savoir se vendre comme un produit. Il faut dire que dans ce métier, il y a 10 comédiennes pour un comédien et qu'au final, il y a beaucoup de comédiens de second rôle et de rares têtes d'affiche. La concurrence est rude. C'est un métier fait de rêves et de cauchemars.*

A l'écouter parler de sa vocation, le métier de comédienne est fait d'alternance, de doutes, de volonté. Même pour les plus grands acteurs, il y a des traversées du désert pleines d'oasis, qui bien souvent se transforment en mirages.

*- Souvent, je me suis investie gracieusement dans des rôles, avec l'espoir de retombées mirifiques, qui se sont évanouies comme neige au soleil. Le théâtre n'est pas la grande famille que l'on croit. Les « machérie », distribués comme des bonjours, servent davantage à flatter l'égo des comédiens, qu'à tisser des liens sincères.*

Elle alterne alors, les rôles alimentaires et les prestations passionnantes. Puis un soir, le hasard lui fait rencontrer un ami, un vrai, grâce auquel elle va avoir le privilège de jouer à la Comédie Française. Pour une comédienne c'est un peu une consécration.

*- Dans une pièce, je me souviens que je tenais le rôle d'une servante. Mon texte n'était fait que d'une seule phrase. Pourtant, dans ma mémoire, cette prestation reste la source de mon plus gros trac. Pour cette pièce, je me remémore une comédienne que nous poussions à trois pour la faire entrer sur scène, tant elle était paralysée par le trac. Mais une fois face aux spectateurs, plus rien n'apparaissait de sa peur. La comédienne tenait sa place.*

Après la période Parisienne, elle œuvra 3 ans dans une école de théâtre. A la fermeture de celle-ci, le hasard lui permit de faire un stage en Art-thérapie auprès de personnes en difficultés.

Un nouveau challenge s'ouvrait à elle. Les aléas de la vie lui firent rencontrer Howard Buten, clown de son état mais plus connu pour son livre paru en 1981, « *Quand j'avais 5 ans je m'ai tué* ». Grâce à lui, elle va jouer durant 2 ans dans un spectacle, avec des autistes.

Aujourd'hui, *Elisabeth SELLIER* alterne son temps entre les mercredis, qu'elle consacre à un atelier de théâtre en milieu hospitalier avec des personnes handicapées mentales et physiques et une pièce de théâtre présentée sous la forme d'un one woman show. Sa pièce « *Flora la colère* », narre la vie d'une féministe du 19ème siècle, morte à 40 ans, épuisée de s'être battue pour faire évoluer le statut de la femme. Le seul regret d'*Elisabeth*, c'est de ne pas avoir retiré de son métier d'actrice, la reconnaissance qu'elle aurait souhaitée.

Mais elle avoue, que ce manque est largement compensé par les rencontres qu'elle a faites, notamment celle de *Dominique* son époux, lui-même acteur aux multiples talents qui termina sa carrière comme régisseur et qui vit auprès d'elle à Martot.



Sa vie d'actrice fourmille d'anecdotes. Un livre entier pourrait leur être consacré.

Celle par exemple, d'un chien sur scène, qui, prenant son rôle à la lettre, avait mordu réellement l'acteur au mollet.

Elisabeth se souvient aussi d'un spectacle à Avignon où à un quart d'heure de la fin, elle reçut un coup de bâton involontaire sur la tempe. Habitée par son personnage, elle ne remarqua pas qu'elle était blessée et que sa chemise blanche se rougissait de sang. Après les saluts d'usage, l'ambulance l'attendait pour l'amener aux urgences. Elle nous confirme également les superstitions du monde du spectacle ou les mots corde et ficelle ne doivent pas être prononcés, ou la couleur verte ne doit pas être portée.

**« *Flora la colère* » sera interprétée par Elisabeth les 10,19 et 20 janvier 2013 au théâtre « Petit Ouest » de Rouen.**

# Le saviez-vous ?



Les proverbes et expressions populaires sont transmis d'une génération à l'autre et nous invitent à voyager dans le temps pour trouver leur origine première. Voici l'explication de certaines expressions utilisées couramment : ceci va vous éclairer, nous en mettrons notre main au feu, alors ne filez pas à l'anglaise car nous ne pratiquerons pas la langue de bois.

## Mettre sa main au feu

C'était la pratique (le jugement de Dieu) utilisée au Moyen Age pour se laver de tout soupçon : l'accusé saisissait une barre de fer rougie ou des charbons ardents dans sa main ; si la brûlure était guérie dans les trois jours, il était déclaré innocent des soupçons qui pesaient sur lui. . . sinon, ça chauffait pour lui ! « Mettre sa main au feu » est aujourd'hui une simple expression pour dire à quel point on est sûr de soi dans une affirmation. Il existe une variante contemporaine tout aussi imagée et dangereuse, « mettre sa main à couper », qui, si elle était prise « au pied de la lettre », aboutirait à une société de manchots.



## Filer à l'anglaise



Autrement dit, s'éclipser discrètement, sans dire au revoir. L'expression est assez récente et constitue sans doute un bel exemple de réponse du berger à la bergère car en anglais il existe une formule équivalente, *to take the french leave* (« fuir à la française »). Quoi qu'il en soit, elle exprime sinon une marque d'anglophobie, du moins la trace d'une histoire commune faite de conflits incessants.

## Langue de bois

D'un côté la langue, l'organe de la parole, charnu, mobile, humain, du latin *lingua*, que certains ont « bien pendue », « pas dans leur poche », « ne savent pas tenir », « donnent au chat » ! De l'autre, le bois, la matière ligneuse et dure des arbres ! cette métaphore indique que l'on fige quelque chose qui, par nature, devrait être vivant, que l'on utilise toute une rhétorique pour masquer une réalité. La langue de bois est donc particulièrement riche en procédés de substitution comme la périphrase, l'euphémisme, la litote, la digression. Dans son univers, il n'y a plus d'aveugles, de sourds, d'infirmités, de chômeurs, de problèmes, de crises, de licenciements ; seulement des personnes du troisième âge, des malvoyants, des malentendants, des demandeurs d'emploi, des potentiels de réflexion, des situations à gérer, des plans sociaux. Particulièrement à l'œuvre dans le domaine politique où les sollicitations médiatiques sont constantes, la langue de bois permet d'occuper le terrain, de gagner du temps et d'éviter les questions qui fâchent par des réponses figées.



**résultat**  
**N° 45**  
**JEU - CONCOURS**

Deux bonnes réponses parmi les participations à notre dernier jeu-concours. Le tirage au sort a désigné **Elisabeth SELLIER** comme étant notre gagnante. Une récompense lui a été remise. Bravo !

**Voici l'explication de l'énigme :**

*Avant-hier, Catherine avait 17 ans ; l'année prochaine, elle aura 20 ans. Comment est-ce possible ?*

Réponse : Hier, on était le 31 décembre, elle a eu 18 ans. Cette année, elle va avoir 19 ans et l'année prochaine, 20 ans.



**N° 46**  
**JEU - CONCOURS**



Un homme qui n'a pas vu un de ses amis depuis des années lui rend visite pour prendre de ses nouvelles.

Depuis le temps, son ami a eu trois filles. Etonné, notre homme lui demande leur âge, mais son ami refuse de lui répondre directement, car il veut lui donner la réponse sous la forme d'une énigme :

- Le produit de leurs âges fait 36 et la somme donne le numéro de la maison d'en face.

Sur ce, l'homme va examiner la maison de l'autre côté de la rue, mais revient en affirmant qu'il lui manque un élément.

- C'est vrai, répond son ami, je dois te préciser que l'aînée est blonde.

Effectivement, avec ces informations, l'homme trouve.

Quel est l'âge de ces trois filles ?

✂.....

**Veuillez découper et déposer votre bulletin réponse du « Com-infos n°46 » dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 30 novembre 2012.**

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Réponse : .....

.....

# LES Z'ANNONCES

## NOUVEAU ROMAN

### La valse des hippopotames

**Résumé :** A travers le récit de ses conquêtes féminines, Mathieu du Val, dresse le portrait de femmes originales et pas toujours honnêtes. Sur un ton drôle mais néanmoins lucide, il nous entraîne avec lui dans sa quête amoureuse qui commence après son premier baiser à l'âge de 5 ans. La théorie de la valse des hippopotames lui montrera la vision que peuvent avoir les femmes sur les hommes.

Si vous souhaitez acquérir ce livre d'une valeur de 14€, rendez-vous au marché de Noël de Martot du 24/11 ou téléphonez à M. VALES Thierry au 06.72.87.93.43.

Il se fera un plaisir de vous le dédicacer.

solution des mots croisés

	E	N	G	I	E	T	E	8
X	U	A	E	R	R	E	T	7
E		N	R		E	L	O	6
L	E	G		S	I	O	M	5
I	T	N	E	R	P	P	A	4
S	I	A	R	E	E	R	C	3
	T	N	A	V	R	E	S	2
T	O	G	R	A	C	S	E	1
	H	G	F	E	D	C	B	A

## Don du sang

L'Établissement Français du Sang vous donne rendez-vous à la salle des fêtes de Martot le mercredi : **5 décembre 2012**

horaire de la collecte : 10h à 13h et 15h à 20h



*Assistante maternelle agréée depuis 10 ans cherche enfants à garder à partir de septembre 2013.*

S'adresser à Mme POUSSIER,  
tél : 02 35 81 63 95

## A SAISIR :

Timbres neufs FRANCE (surtout années 1950-1959)

MONACO (années 1954-1962)

ANCIENNES COLONIES FRANCAISES et enveloppes et cartes PREMIER JOUR à vendre.

Pour voir la collection, prendre rendez-vous au 06.86.37.62.31



*Les membres du journal Com-Infos vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.*

**Faites nous parvenir vos petites annonces en les déposant à la mairie.**

**C'est gratuit !!**

**La prochaine parution sera en janvier 2013**

# PUB - INFOS



Vos Boulangers Pâtissiers  
**Sabrina & Sébastien DECUQ**

683 rue du Village  
27340 CRIQUEBEUF sur SEINE

**Heures d'ouverture** : 7 h - 13 h 30 et 15 h 30 - 19 h 30.

Fermé le dimanche après-midi et le lundi



## CHAMPAGNE

Gilles LESEURRE  
Récoltant - Manipulant  
10200 - BAR SUR AUBE

Dépôt d'Elbeuf et sa région à Martot

☎ 02 35 78 90 19 ou ☎ 06 60 26 78 44

**Promo** : 12 € la bouteille

*A consommer avec modération*

SONORISATION  
ANIMATION  
ECLAIRAGE

**Pres'to**  
**06 24 98 84 08**

*Devis personnalisé ou  
rendez-vous sur simple demande*

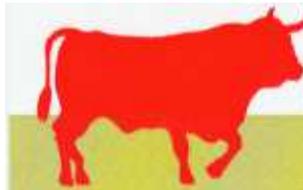


A Martot,  
place de l'église  
tous les lundis  
de 16h30 à 21h

Énorme choix de  
PIZZA  
à partir de 5 €

Pour commander,  
téléphoner au  
06 09 30 51 20

**Pascal Lefebvre**  
BOUCHERIE - CHARCUTERIE



Tél : 02 35 81 60 40

667 rue du Village

La qualité d'un professionnel  
à votre service

**SONO LIGHT SHOWVINCE**



Sonorisation de toutes prestations  
Ambiance assurée, avec 18 ans  
d'expérience

Rendez-vous sur son site internet

**WWW.DJ-VINCE.ORG**

**TEL : 06 22 22 66 21**

**LA CUISINE A DOMICILE**

**M BLONDEL DIDIER**

18 rue de la Mairie

27340 MARTOT

Tél. 02 35 81 69 58

Port. 06 23 63 69 64

N° SIRET 531 699 981 00019

02 35 81 69 58

# PUB - INFOS

**SARL G.E.F.P.**

**TRANSPORTS EXPRESS  
TOUTES DISTANCES**

25 Résidence St Aignan 27340 MARTOT  
 ☎ 06 25 51 75 55  
 ☎ 02 35 81 22 70

Mail : [sarlgfep@free.fr](mailto:sarlgfep@free.fr) SIRET : 500 019 203 0016

Jacky Dutel  
 Taxi N°1  
 Commune de rattachement  
 Criquebeuf sur Seine  
 TEL : 06.62.51.61.47  
 02.35.78.19.33  
 St Pierre les Elbeuf

A votre disposition pour tous vos transports  
 Etudie TOUTES demandes

24H / 24 7J / 7

**Aide Assistance Ordinateur**

**DEPANNAGE A DOMICILE**

**2AO**

06 14 36 68 81  
 02 77 01 02 72

<http://2ao.fr>  
 2ao@2ao.fr

PATRICK VANDEVOIR XAVIER MARCHASSON

→→→ Nouveau dans votre commune

**Repas et services à domicile**

Afin de vous rendre la vie plus agréable,  
 je vous propose à domicile :  
 livraison de repas, livraison de courses,  
 entretien de la maison, prestation de petit bricolage,  
 soins et promenade d'animaux de compagnie,...

Contactez moi au  
**02 32 40 74 56**  
 ou **06 09 26 66 37**

Pour l'ensemble de ces services  
 vous bénéficiez de réduction d'impôts  
 de 50 % des dépenses engagées...

**ECOSYS**

ECOSYS  
 Voie Communale n°6  
 27340 Criquebeuf sur Seine  
 Tel/Fax : 02 35 78 65 81

**Réception des végétaux, du bois,  
 de la ferraille et des encombrants\* :**

Lundi et Mercredi : 14h00 - 18h00  
 Vendredi et Samedi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

\* Merci de présenter votre carte  
 de déchetterie AVANT tout dépôt.

**ECOSYS.fr**

**« Au gré des saisons »**

**Vente de Légumes de notre production**

Notre chalet est situé en plein champs à Martot  
 entre Saint-Pierre-lès-Elbeuf et Pont-de-l'Arche.

**JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE :**  
 - Le lundi et le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00  
 - Le samedi de 11 h 00 à 13 h 00

Tél. : 06 71 97 80 70

**PRENDRE DIRECTION PONT DE L'ARCHE  
 APRÈS LE ROND POINT A 800M TOURNER A GAUCHE**

# LE TRIMESTRE EN PHOTOS



28-06-2012 - Remise des dictionnaires



28-06-2012 - Jour du repas de fin d'année

## École 2012 - 2013



Classe des petits

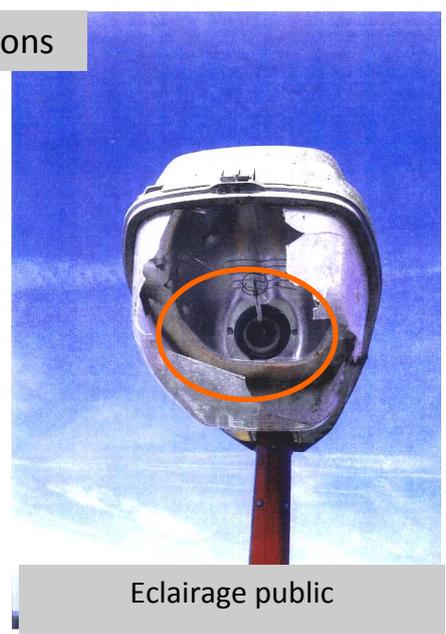


Classe des grands



dégradations

Aire de jeux pour les enfants



Eclairage public

# LE TRIMESTRE EN PHOTOS



31-08-2012 - enrobé du parking de la mairie



23-09-2012 - retour de chasse



2-09-2012 - l'Amicale à Bagatelle

28-09-2012 - assemblée générale de l'Amicale



Les membres du bureau



Le public

# Les histoires de "Titou"

Orange, oh désespoir.

-Tu habites dans quel arrondissement ? demande l'orange au citron.



-Je ne loge pas dans un arrondissement mais dans une rondelle.



-Voilà qui est étrange.

-Pas plus étrange qu'une orange qui vit dans un quartier, réplique le citron.

-Ha, ha, ha, fait la poire que ces propos font rire.



-Ne ris pas trop, tu risques de te fendre, la poire, dit le citron vexé.

-Excusez-moi mais il faut que j'y aille, prononce l'orange pressée.



Sujette aux pépins, la pomme s'excuse aussi, de tomber sans arrêt dans les pommes.

Dans son coin la prune parle toute seule, personne ne l'écoute. Elle compte toujours pour des prunes.



De son côté l'abricot qui rêve d'océan croit vivre dans un abricotier.



-Tralala itou, la vie est belle, crie la pêche en pleine forme.



-Quelle chance elle a d'avoir toujours la pêche, dit la fraise



-Cela m'aurait étonné qu'elle ne ramène pas sa fraise, dit la banane.



-Toi-même eh banane lui répond la cerise.



-Pour ce vilain mot, je vous mets à l'amende, s'emporte l'amande.



-Ne pensez vous pas qu'il faudrait arrêter vos salades ? Leur lance une salade qui s'était perdue.



-Toi la frisée on t'a rien demandé, lui rétorque l'ananas d'un ton acidulé.



Mais dans le ciel les nuages commencent à s'énerver. L'orage, se met alors en rage et déverse sur les fruits une pluie sucrée, précipitant tout ce joli monde dans un saladier.

Thierry

# MÉMO PRATIQUE

COM. INFOS n° 46  
OCTOBRE 2012

## Numéros d'urgence

**Appel d'urgence européen : 112**

**Gendarmerie : 17** (renseignements : 02.35.23.00.17)

**Pompiers : 18** (renseignements : 02.35.23.19.98)

**Samu : 15**

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119 ou 0.800.054.1 41

Centre anti-poisons (Haute Normandie) : 0800 59 59 59

Drogue, alcool, tabac info service : 113

Électricité De France dépannage : 0.810.333.027

France Télécom dépannage : 1013

Générale des eaux dépannage : 0.811.900.800

Gaz De France dépannage : 0.810.433.027

Hépatite info service : 0.800.845.800

Sida info service : 0.800.840.800

## Numéros utiles

Annexe du château de Martot : 02.35.87.89.97

Centre de loisirs de Criquebeuf : 02.35.81.40.41

Info Emploi Service : 0.825.347.347

La Maison de l'Emploi (Alizay) : 02.35.02.71.85

Pôle-emploi : 3949 Site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

Presbytère de la paroisse : 02.35.23.01.31

Salle des fêtes de Martot : 02.35.77.76.75

SNCF:3635

SPA : 02.35.70.20.36

Union Sportive Pont de l'Arche Canton : 02.32.02.16.61

## Infos utiles

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2012 :

- salle (week-end) : 250 € - petite salle : 150 €

- vin d'honneur : 100 €

## Services publics

Allô service public : 3939 ou sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Centre des impôts de Louviers : 02.32.25.71.00

Perception de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.52

Centre Médico-Social de Pont de l'Arche : 02.35.23.01.05

**Communauté de Communes « Seine-Bord »** consulter le site : [www.cdcsb.fr](http://www.cdcsb.fr)

Secrétariat général : 02.35.81.10.30

Service d'aide à domicile : 02.35.81.31.06

Service Jeunesse : 02.35.81.13.37

Service communication : 02.35.87.35.27

Conseil général de l'Eure (Evreux) : 02.32.31.50.50

Direction de l'équipement (Louviers) : 02.32.09.48.00

Agence Postale de Criquebeuf sur Seine : 02.35.78.39.62

**Mairie de Martot : 02.35.81.58.59** Fax : 02.35.87.93.82

**Email** : [martot.mairie@wanadoo](mailto:martot.mairie@wanadoo)

École de Martot : 02.35.87.10.70

Salle des fêtes de Martot et cantine scolaire : 02.35.77.76.75

Préfecture de l'Eure (Evreux) : 02.32.78.27.27

Sous-préfecture (Les Andelys) : 02.32.54.74.87

## Permanences et horaires d'ouvertures

**Mairie de Martot : lundi de 9h30 à 11h30; mardi de 16h à 19h et le jeudi de 15h à 18h ou sur rendez-vous.**

**Déchetterie d'Alizay :**

Du 1er octobre au 31 mars : lundi de 13h30 à 16h45

mercredi et jeudi de 8h30 à 11h45

vendredi et samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Du 1er avril au 30 septembre : lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 11h45

vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45

samedi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

**Déchetterie de Criquebeuf :** lundi et mercredi de 14h à 18h.

vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

**Agence Postale de Criquebeuf :** du lundi au jeudi de 13h45 à 16h

vendredi et samedi de 10h à 11h30